

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 07 FEVRIER 2023

N° de délibération : 05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 30
DATE DE LA CONVOCATION	31/01/2024
VOTE	POUR : 30 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Adrien AUFEVRE, Fabrice BERGER, Isabelle BONNICEL, Sylvain COINTAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIGEAT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Guy GRAFEUILLE, Eric GUYOT, Alain HERTELOUP, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Dominique MAURIN, Gilles MENETRIER, Jacques MERCIER, Michel MONET, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Laurent POMMIER, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Philippe ROLLIN, Sophian SAOULI, Sylvie THOMAS et Henri VALES

Étaient représentés (pouvoirs) :

François DIOT a donné pouvoir à Rose-Marie GERBE
Daniel GILLONNIER a donné pouvoir à Sylvain COINTAT
Jean-Louis GUTIERREZ a donné pouvoir à Emmanuel LOCTIN

Monsieur Emmanuel LOCTIN est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Adoption du budget primitif 2024

Le budget primitif pour l'exercice 2024 du Pays s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP+DM 2023	CA 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	417 223,55 €	179 130,85 €	322 201,33 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	443 686,00 €	366 817,98 €	400 917,00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 300,00 €	5 736,89 €	55 675,00 €
023	Virement à la section d'investissement	71 000,00 €	59 768,90 €	164 960,00 €
042	Dotations aux amortissements	1 800,00 €	163,00 €	3 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement		940 009,55 €	551 848,72 €	946 753,33 €

Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP+DM 2023	CA 2023	BP 2024
74	Dotations et participations	671 269,07 €	670 496,42 €	621 333,05 €
R002	Résultat de fonctionnement reporté	268 740,48 €	268 740,48 €	325 420,28 €
Total recettes de fonctionnement		940 009,55 €	939 236,90 €	946 753,33 €

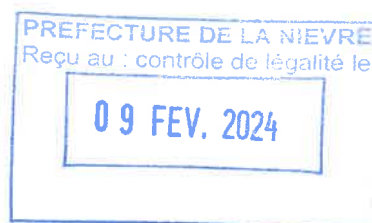
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Dépenses d'investissement	BP+DM 2023	CA 2023	BP 2024
21	Immobilisations corporelles	72 800,00 €	62 130,90 €	164 960,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté			61 967,90 €
Total dépenses d'investissement		72 800,00 €	62 130,90 €	226 927,90 €

Chapitre	Recettes d'investissement	BP+DM 2023	CA 2023	BP 2024
010	Dotations et fonds de réserve	-	-	61 967,90 €
021	Virement de la section de fonctionnement	71 000,00 €	-	164 960,00 €
040	Amortissements des immobilisations	1 800,00 €	163,00 €	0 €
Total recettes d'investissement		72 80,000 €	163,00 €	226 927,90 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- adopte le budget primitif 2024 chapitre par chapitre ;
- autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT.

Le Président,
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 07 février 2024